DBHC 62 LT X

Hotte décorative murale 60 cm

Bauknecht
Für mich und mein Zuhause

POINTS FORTS
- Hotte décorative murale en inox
- Fitre à graisse avec lampe témoin de saturation
- Eclairage LED
- Classe énergétique A

INOX

DBHC 62 LT X
EAN 40 11577 85163 2

TYPE D'APPAREIL
- Design : Pyramide
- Hotte décorative murale en inox
- Largeur 60 cm
- Adaptée au mode évacuation extérieur ou recyclage

CARACTÉRISTIQUES
- Commande électronique avec Touch Control
- Eclairage LED : 2 x 2,5W
- 4 vitesses d'aspiration avec booster
- Interrupteur d'éclairage march/arrêt
- Fitre à graisse avec lampe témoin de saturation

ACCESSOIRES
- 2 filtres à graisse en aluminium (lavables)

ACCESSOIRES EN OPTION
- Filtre à charbon actif pour recyclage AMC 027
- Nombre de filtres à charbon : 1

CONSOMMATION
- Consommation d'énergie/an : 45,8 kWh
- Classe énergétique A, efficacité dynamique des fluides A, Efficacité lumineuse A, efficacité des filtres à graisse C
- Efficacité des filtres à graisse : 76,0
- Efficacité fluidodynamique : 31,8
- Efficacité de l'éclairage : 52,2

DONNÉES TECHNIQUES
- Débit maximum d'évacuation 757 m³/h
- Débit d'air en mode évacuation : max. **537 m³/h, booster 757 m³/h**
- Débit d'air en mode recyclage: 55 , 304 , 320 , 336 , 336 m³/h
- Niveau sonore en mode évacuation : min. 32 – max. 74 dB(A)
- Dimensions du produit (HxLxP) : 1150 x 598 x 505 mm
- Hauteur totale de l'appareil (cheminée incl.) de 665 à 1150 mm
- Diamètre du raccordement tuyau d'évacuation 150 mm
- Evacuation au-dessus
- Alimentation électrique : 220-240 V
- Fréquence : 50-60 Hz
- Puissance de raccordement : 315 W
- Dimensions appareil emballé (HxLxP) : 576 x 415 x 645 mm
- Poids de l'appareil : 13 kg
- Poids de l'appareil emballé : 16 kg
- Distance min. de la table de cuisson électrique 500 mm
- Distance min. de la table de cuisson gaz 650 mm

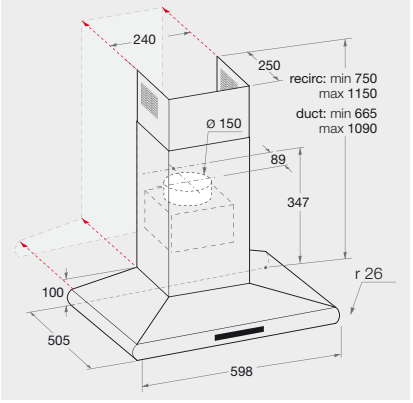

Pour toute information technique, veuillez vous référer aux informations produits EU. Sous réserve de modification des caractéristiques des produits et des prix mentionnés et des erreurs d'impression · L'utilisation/la publication des textes et/ou des images dans d'autres médias ne peut se faire que suite à un accord préalable · État 19.10.2020